

**CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 17 JANVIER 2002**

**Compte rendu**

L'Assemblée Communale s'est réunie le 17 janvier 2002 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

***Etaient présents*** : M. Jean-Claude ROY, Mme Lucille LAMY, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU (jusqu'à la question n° 8), M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT, Mme Marie-Guite DUFAY, Mme Nicole DAHAN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Patrick BOURQUE (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Denis BAUD, M. Jean-Loup COLY, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Bruno LEGEARD (jusqu'à la question n° 4), M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, Mme Frédérique MOZER, M. Franck MONNEUR, Mme Annaïck CHAUVET, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine GEIGER (à compter de la question n° 4), M. Sébastien MAIRE, M. Marcel POCHARD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS (à compter de la question n° 4), Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN, Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (à compter de la question n° 4), M. Pascal BONNET, M. Alexandre CHIRIER.

***Absents*** : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Vincent FUSTER, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, Mme Danièle TETU (à compter de la question n° 9), M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Patrick BOURQUE (jusqu'à la question n° 2), M. Bruno LEGEARD (à compter de la question n° 5), Mme Karine GEIGER (jusqu'à la question n° 3), Mme Safia N'MINEJ, Mme Martine ROPERS (jusqu'à la question n° 3), M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN (jusqu'à la question n° 4).

***Secrétaire*** : M. Sébastien MAIRE.

***Procurations de vote*** : Mme Joëlle SCHIRRER à Mme Jacqueline PANIER, M. Vincent FUSTER à M. Bruno MEDJALDI, Mme Danièle TETU à M. Jean-Claude ROY (à compter de la question n° 9), Mme Martine BULTOT à Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Yves-Michel DAHOUI à M. Michel ROIGNOT, M. Bruno LEGEARD à Mme Corinne TISSIER (à compter de la question n° 5), Mme Karine GEIGER à Mme Danièle TETU (jusqu'à la question n° 3), Mme Safia N'MINEJ à M. Denis BAUD.

\* \* \* \* \*

\* \* \*

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire a :

- d'abord précisé qu'à la fin de la séance, la galette préparée par le Centre de Formation des Apprentis Hilaire de Chardonnet, serait offerte à l'ensemble des Conseillers Municipaux,

- ensuite remis à Mme CASENOVE, Conseillère Municipale, le convertisseur dédicacé qu'il lui avait promis lors d'une précédente séance,

- enfin remercié M. PENGRECH, Directeur Adjoint des Services, et le service des Finances pour le travail important effectué dans le cadre du passage à l'euro, Besançon étant reconnue comme ville pilote en la matière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

**1 - Exercice 2001** - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'Assemblée Communale a pris acte de ce bilan.

**2 - Conseil Municipal** - Commissions et délégations - Modification de représentants

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de modifier comme suit la représentation des délégués fonctionnaires au Comité Technique Paritaire suite à deux départs :

- M. Patrick AYACHE, Directeur Général des Services, en remplacement de M. Jean-Paul CHEVAILLER en qualité de délégué fonctionnaire titulaire

- M. Gérard DORNIER, Ingénieur en Chef, en remplacement de M. Claude DELITOT en qualité de délégué fonctionnaire suppléant.

M. le Maire a profité de ce point pour présenter à l'Assemblée M. Patrick AYACHE, nouveau Directeur Général des Services.

### ***Comptabilité, Ressources budgétaires***

**3 - Débat d'orientations budgétaires pour 2002**

En préambule, M. le Maire a indiqué que ce débat est une étape importante conduisant à l'élaboration du budget primitif qui sera voté en mars.

Il a souligné que c'était le premier budget de la Ville préparé et exécuté en euros. Depuis 1999 cependant, une présentation synthétique du budget était faite en euros.

Deux éléments importants doivent être signalés :

- le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2002 du secteur Petite Enfance du Centre Communal d'Action Sociale à la Ville, dont le principe a été décidé en novembre dernier. Cette opération concerne 300 personnes et représente un budget d'environ 4,3 M€ qui seront déduits de la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale,

- la poursuite des transferts de compétences à la Communauté d'Agglomération. Après les compétences Transport et Zone d'Activités Economiques exercées par la Communauté d'Agglomération depuis son démarrage en janvier 2001, ce sont les domaines des déchets et de la politique de la ville qui seront transférés en 2002 et 2003. Une politique volontariste devra permettre d'éviter le doublon des services entre la Ville et l'Agglomération, cela se faisant dans un large consensus entre les élus des 57 communes.

### ***1. Les conditions de la préparation budgétaire***

M. le Maire a précisé que la majorité municipale s'était fixé des contraintes.

#### ***1.1. La fiscalité et l'emprunt***

D'abord il a rappelé que, le potentiel fiscal étant inférieur à la moyenne nationale, il y a lieu de privilégier les actions de relance de la construction et de l'habitat (ZAC de la Mouillère, des Hauts du Chazal, du Val des Grands Bas).

La politique fiscale sera très modérée, les taux augmentant de l'inflation, soit environ 1,5 %.

Quant à l'emprunt, M. le Maire a précisé que son niveau correspond à un choix fort de l'équipe municipale. En 2002, il sera de l'ordre de 15,5 M€ (contre 16 M€ en 2001).

#### ***1.2. Les dépenses de personnel et les autres crédits de fonctionnement***

La politique de rigueur en matière de gestion des ressources humaines sera poursuivie, les créations de services se faisant à effectifs constants.

L'évolution des crédits du budget primitif 2001 au budget primitif 2002 sera de 2,3 % (hors Petite Enfance), et cela malgré les augmentations de traitement, le GVT, la création de 30 postes dans le cadre de l'ARTT et l'ouverture du Musée du Temps.

Les crédits courants de fonctionnement seront en diminution de 5 % à 10 % dans le but de dégager de nouvelles priorités mais sans dégrader la qualité du service public.

## ***2. Les priorités pour 2002***

M. le Maire a indiqué que ces priorités s'inscrivent dans la continuité de l'action municipale et conformément au programme proposé aux Bisontins en 2001.

2002 verra le démarrage du projet de développement durable (réalisation d'un Agenda 21, recrutement d'un chargé de mission).

### *2.1. Développer les services rendus aux Bisontins*

La première des priorités concernera les écoles avec un accroissement des crédits consacrés aux activités pédagogiques et la poursuite du programme d'informatisation (dans les écoles maternelles).

D'autres actions seront également prioritaires, parmi lesquelles :

- l'enseignement supérieur par un renforcement des liens avec l'Université, le soutien à des bourses de recherche et l'affectation de crédits d'investissement (0,5 M€ environ pour les travaux à l'UFR Médecine/Pharmacie),

- la sécurité, notamment à travers le renforcement de la police municipale et les actions partenariales avec l'Etat, les organismes logeurs, les associations, etc.,

- la proximité avec les habitants grâce à Proxim'Cité et grâce à un effort supplémentaire en faveur de la propreté de la ville.

- la culture, et particulièrement la célébration du bicentenaire de Victor HUGO (plus de 0,2 M€ en 2002) et l'ouverture du Musée du Temps (environ 2 M€ pour l'achèvement de la première tranche de travaux). Par ailleurs, une grande exposition sur les découvertes archéologiques sera proposée en 2003, permettant à tous les Bisontins de voir ces richesses.

### *2.2. Réaliser un programme d'équipement ambitieux*

M. le Maire a souligné qu'en la matière les investissements de la Ville sont supérieurs à la moyenne nationale (218 € par habitant à Besançon contre 197 € selon les chiffres publiés par la DGCL).

Les principales opérations sont notamment :

- le parking du Marché et le complexe Marché/Beaux-Arts (plus de 4,5 M€),

- l'opération Pasteur,

- la restructuration du groupe scolaire Saint-Claude.

L'investissement moyen pour les prochaines années sera de l'ordre de 23 M€ et les subventions d'équipement devraient représenter 7,6 M€.

Enfin, la Ville poursuivra en 2002 les investissements indispensables pour la mise aux normes de sécurité des équipements mis à disposition des Bisontins (exemple : réhabilitation des aires de jeux).

M. le Maire a également annoncé divers projets dans les bâtiments municipaux (Ecole des Beaux-Arts, Médiathèque Pierre Bayle, travaux dans les écoles et les crèches, restructuration du Centre Technique Municipal).

### ***3. Evolution des autres postes de recettes et de dépenses***

#### *3.1. Les recettes de l'Agglomération*

Elles sont estimée à près de 21,5 M€ en 2002.

#### *3.2. Les dotations de l'Etat*

Celles-ci devraient évoluer de + 2,26 % et la part forfaitaire de la DGF de près de 2 %.

Quant au FCTVA, il est estimé à 3,3 M€.

#### *3.3. Les produits d'exploitation*

Ils seront globalement stables.

#### *3.4. L'annuité de dette*

Elle restera proche du montant 2001 (22 M€ au budget principal). La Ville poursuivra la gestion active de sa dette. L'encours au 1<sup>er</sup> janvier 2002 sur le budget principal sera inférieur à 5 M€ par rapport à l'année précédente.

M. le Maire a conclu en précisant que l'objectif de la Municipalité était de construire un budget sérieux, rigoureux mais aussi ambitieux pour la Ville.

Un large débat a suivi cette présentation animé par M. POCHARD, M. BONNET, Mme MENETRIER, Mme BRANGET, M. LAMBERT, Mme WEINMAN, M. ROSSELOT, M. CHIRIER, M. ALAUZET, M. RENOUD-GRAPPIN, M. FOUSSERET.

## **4 - Exercice 2001 - Transferts de crédits**

Adopté à l'unanimité.

## **5 - Exercice 2001 - Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives**

Adopté à l'unanimité.

## **6 - Exercice 2001 - Valorisation des travaux d'investissement effectués en régie**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé l'ouverture des crédits nécessaires à l'inscription des opérations d'investissement effectuées en régie :

- au budget principal en dépenses et en recettes un montant de 12 855 251 F (1 959 770 €),

- au budget Eaux en recette de fonctionnement et en dépense d'investissement un montant de 2 935 053 F (360 646,50 €).

## **7 - Exercice 2001 - Détermination du montant de l'attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'évaluation des charges retracée dans le rapport de la commission d'évaluation des charges, sur l'ensemble des compétences transférées par les communes membres de la communauté, ainsi que le montant de l'attribution de compensation annuelle versée par la Communauté d'Agglomération aux communes membres.

Montant de l'attribution de compensation pour Besançon : 135 MF (20,5 M€).

M. le Maire, Président de la Communauté d'Agglomération, n'a pas pris part au vote.

## **8 - Exercice 2002 - Ouverture de crédits d'investissement**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir dès à présent au budget primitif 2002 des crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 2002.

Montant total des propositions : 2 726 129 € (17 882 234 F).

## **9 - Exercice 2002 - Décision d'octroi et de versement de subventions et de participations**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions et participations suivantes et a autorisé M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en euros)	Montant versements (en euros)	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 400</b>					
92 04 6574 95070	Relations Internationales - Subvention de fonctionnement Programme Développement Douroula	48 021,00	48 021,00	Association Française des Volontaires du Progrès	Délibération 03/07/2000 Echéance janvier 2002
92 816 65738 89015	Aménagement et services urbains, environnement - Autres réseaux et services divers - Subvention de fonctionnement autres organismes - Aéroport de Dole Tavaux	15 245,00	15 245,00	CCI du Jura	Versement participation annuelle Convention avril 1999
<b>Service 10000</b>					
92 312 6574 1401	Arts plastiques et autres activités artistiques Subvention de fonctionnement - Victor Hugo 2002	54 120,00	22 867,35 11 433,68 4 573,47 15 244,90	Association "C'est pour bientôt" Association "Dev'art" Compagnie du Hors-Là Association La grosse entreprise et ses 120 petits	Février 2002 - sur note de service Février 2002 - sur note de service Février 2002 - sur note de service Février 2002 - sur note de service
<b>Service 20200</b>					
92 520 65736	Interventions sociales - Services communs Subvention de fonctionnement au CCAS	2 034 000,00	2 034 000,00	CCAS	Fonctionnement janvier, février et mars 2002 Versement mensuel de 678 000 euros
<b>Service 20300</b>					
92 40 6574 90012	Sport et jeunesse - Services communs Subvention de fonctionnement au sport de haut niveau	190 165,00	190 165,00	BBCD - BRC - BHC - ESB "F" - ESB "M" - UFFB	Mensualisation des Contrats d'Objectifs Janvier - février - mars 2002
92 40 6574 92038	Sport et jeunesse - Services communs Subvention de fonctionnement au SNB	16 769,00	16 769,00	SNB	
92 40 6574 96005	Sport et jeunesse - Services communs Subvention de fonctionnement au BRC Tennis	5 336,00	5 336,00	BRC Tennis	
<b>Service 20400</b>					
92 20 6574	Administration générale de la collectivité Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	152 450,00	152 450,00	Comité des Oeuvres Sociales du Personnel de la Ville de Besançon	Versement sur note de service
<b>Service 20500</b>					
92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes Subvention de fonctionnement	61 487,00	61 487,00	Centre International de séjour	Versement février 2002

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en euros)	Montant versements (en euros)	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 21100</b>					
92 421 65736	Sport et jeunesse - Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement organismes publics - Caisse des Ecoles	15 250,00	15 250,00	Caisse des Ecoles	1er trimestre 2002
92 421 6574 96039	Centres de loisirs - Subvention de fonctionnement Centre de loisirs sans hébergement MJC de Palente	2 140,00	2 139,50	MJC Palente	1er trimestre 2002
92 421 6574	Sport et jeunesse - Centres de loisirs Subvention de fonctionnement	93 125,00	83 100,00 10 025,00	Francas Francas	1er trimestre 2002 Contrat Enfance
<b>Service 30100</b>					
92 824 6572 82017	Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Ravalement de façades	30 490,00	30 490,00		Crédits à répartir
92 824 6572 99007	Autres opérations d'aménagement urbain - Subvention d'équipement aux personnes de droit privé - Zac îlot Pasteur	1 500 000,00	1 500 000,00	SEDD	
<b>Service 30200</b>					
92 523 6574 95047	Interventions sociales - Action en faveur des personnes en difficulté - Subvention de fonctionnement à l'association PLIE	50 308,00	50 308,00	Association PLIE	Versement sur note de service
92 90 6572 95056	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - Aménagement de la place Cassin	164 212,00	164 212,00	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6572 95074	Interventions économiques - Subvention d'équipement personnes de droit privé - Place Cassin aménagement du restaurant	154 641,00	154 641,00	SAIEMB	Versement sur note de service
92 90 6574 98801	Interventions économiques - Subvention de fonctionnement Emploi Jeunes	45 735,00	45 735,00	CNASEA	Versement sur note de service
92 95 6574 89053	Aides au tourisme - Subvention de fonctionnement OTSI Développement et promotion du tourisme	65 276,00	65 276,00	OTSI	Versement sur note de service
<b>Service 41000</b>					
92 313 6574	Culture - Théâtres - Subvention de fonctionnement	314 870,00	209 650,00 105 220,00	Espace Planoise CDN Compagnie Dubois	Echéance 15/02/2002 Echéance 15/02/2002
<b>Service 41026</b>					
92 311 6574	Culture - Expression musicale, lyrique et chorégraphique Subvention de fonctionnement	304 898,00	304 898,00	Didier BRUNEL	Echéance 01/02/2002

Services Imputations	Libellés	Montant crédits à ouvrir (en euros)	Montant versements (en euros)	Organismes bénéficiaires	Modalités particulières de versement et observations
<b>Service 44000</b>					
92 63 6574 1 812	Aides à la Famille - Subvention de fonctionnement AMAD	5 870,00	5 869,25	AMAD	1er trimestre 2002
92 64 6574 93013	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement Antenne Petite Enfance - Crèches/Haltes Garderies	40 525,00	40 524,25	Antenne Petite Enfance	1er trimestre 2002
92 64 6574 93014	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement Maison Verte	17 136,00	17 135,25	Maison Verte	1er trimestre 2002
92 64 6574 94022	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement Mutualité du doubs - Relais assistantes maternelles	8 004,00	8 003,50	Mutualité du Doubs	1er trimestre 2002
92 64 6574 95029	Crèches et garderies - Subvention de fonctionnement Antenne Petite Enfance - Centre de loisirs	973,00	973,00	Antenne Petite Enfance	1er trimestre 2002
<b>Service 47030</b>					
92 422 6574	Sport et jeunesse - Autres activités pour les jeunes Subvention de fonctionnement	121 970,00	30 500,00	ASEP Foyer des Jeunes Travailleurs	Convention du 19/05/2000 - Versement sur note de service
			45 735,00	MJC Palente	Convention du 17/06/2000 - Versement sur note de service
			45 735,00	Comité Quartier Rosemont Saint-Ferjeux	Convention du 30/06/2001 - Versement sur note de service
<b>Service 47040</b>					
92 522 6574	Interventions sociales - Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence - Subvention de fonctionnement	91 470,00	91 470,00	ADDSEA	Convention du 25/06/1998 Versement sur note de service
<b>Service 47041</b>					
92 422 6574	Sport et Jeunesse - Autres activités pour les jeunes Subvention de fonctionnement - Crédits à répartir	15 245,00	15 245,00	Centre Information Jeunesse	Convention du 01/05/2000 - Versement sur note de service
	<b>TOTAL GENERAL EN EUROS</b>	<b>5 619 731,00</b>	<b>5 619 727,15</b>		
	<b>TOTAL GENERAL EN FRANCS</b>	<b>36 863 018,88</b>	<b>36 862 993,62</b>		

N'ont pas pris part au vote pour les subventions ou participations versées

- au Centre Communal d'Action Sociale : M. le Maire, Mme DUFAY, M. DEMONET, M. ROY au titre du pouvoir de Mme TETU, M. BONTEMPS, M. CYPRIANI, Mme WEINMAN, Mme COMTE-DELEUZE.
- au Comité des Oeuvres Sociales : M. ROIGNOT au titre du pouvoir de M. DAHOUI, Mme POISSENOT, Mme BALLOT, M. BAUD, Mme FELLMANN, Mme WEINMAN, Mme DUFAY.
- au Centre International de Séjour : M. MEDJALDI, M. COLY, Mme PANIER au titre du pouvoir de Mme SCHIRRER.
- à la MJC Palente : M. BONTEMPS, Mme PRESSE, Mme MENETRIER, M. MEDJALDI.
- aux Francas : M. BAUD au titre du pouvoir de Mme N'MINEJ
- au PLIE : M. le Maire, M. MEDJALDI au titre du pouvoir de M. FUSTER, Mme MOZER, Mme BALLOT, Mme DUFAY, Mme GEIGER, M. CHEVAILLER, M. LAMBERT.
- à l'Office du Tourisme/Syndicat d'Initiative : Mme PANIER au titre du pouvoir de Mme SCHIRRER.
- à l'Espace Planoise : M. ROIGNOT, M. MONNEUR, M. CYPRIANI, Mme GEIGER, M. ROSSELOT.
- à l'ASEP : M. BONTEMPS, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA.
- au Comité de Quartier de Saint-Ferjeux : M. BONTEMPS, M. CYPRIANI.
- à l'ADDSEA : Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT.
- au Centre Information Jeunesse : M. le Maire, M. BAUD au titre du pouvoir de Mme N'MINEJ, Mme FELLMANN, Mme FALCINELLA.

#### **10 - Transfert du service Famille-Enfance du CCAS à la Ville - Ecritures budgétaires sur l'exercice 2002**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire en mouvements réels et en mouvements d'ordre les crédits relatifs à l'intégration de la dette en recettes et en dépenses pour 230 935 € (1 514 834 F) et de verser au Centre Communal d'Action Sociale une subvention couvrant les dépenses de personnel des assistantes maternelles de décembre 2001.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, Mme DUFAY, M. DEMONET, M. ROY au titre du pouvoir de Mme TETU, M. BONTEMPS, M. CYPRIANI, Mme WEINMAN, Mme COMTE-DELEUZE.

**11 - Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - Attribution d'une avance de trésorerie - Convention au titre de l'année 2002**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au PLIE une avance de trésorerie dans l'attente de la perception des fonds européens.

Montant maximal de l'avance qui sera faite au fur et à mesure des besoins : 300 000 € (1 967 871 F).

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. MEDJALDI au titre du pouvoir de M. FUSTER, Mme MOZER, Mme BALLOT, Mme DUFAY, Mme GEIGER, M. CHEVAILLER, M. LAMBERT.

**12 - Ressources budgétaires pour l'année 2002 - Fixation de tarif d'objets promotionnels**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a fixé comme suit le tarif d'un objet promotionnel de la Ville :

	Tarif 2001		Proposition 2002	Ecart
Stylo	10,00 F	1,52 €	1,60 €	+ 5,26 %

***Garanties d'emprunts***

**13 - Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon -**

Création d'un ascenseur dans le cadre de l'extension des locaux de l'Entreprise SCHLUMBERGER 6, rue Isaac Newton à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 171 500 € contracté auprès de la Caisse d'Epargne de Franche-Comté

Adopté à l'unanimité.

**14 - Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Besançon -**

Réalisation de deux logements, 11 et 13, avenue de Bourgogne à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, d'un emprunt de 22 714,90 € contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

**15 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Opération de construction de 30 logements PLS et garages chemin des Montarmots à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, de deux emprunts de 1 081 930,68 € et 394 685,47 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations

Adopté à l'unanimité.

M. BAUD n'a pas pris part au vote.

**16 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Opération de construction de 42 logements collectifs PLUS rue Roger Martin du Gard à Besançon - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, de deux emprunts de 454 666 € et 2 016 544 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Complément à la délibération du 8 novembre 2001

Adopté à l'unanimité.

M. BAUD n'a pas pris part au vote.

**17 - Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté** - Opération de construction de 36 logements collectifs PLUS à Besançon, Tilleroyes Sud Résidence Lavoisier - Garantie par la Ville, à hauteur de 50 %, de deux emprunts de 378 700 € et 1 714 400 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations - Complément à la délibération du 8 novembre 2001

Adopté à l'unanimité.

M. BAUD n'a pas pris part au vote.

### ***Subvention***

**18 - Subvention exceptionnelle au Comité de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au Comité de Quartier de Rosemont/Saint-Ferjeux une subvention exceptionnelle de 7 622,45 € (50 KF) dans le cadre de l'acquisition par celui-ci des locaux occupés par la Buanderie.

M. BONTEMPS et M. CYPRIANI n'ont pas pris part au vote.

## *Culture*

### **19 - Musées - Dons de M. et Mme Charles-Henri LERCH et de M. Norbert DUCROT-GRANDERYE**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a accepté ces deux donations et a remercié très chaleureusement les généreux donateurs.

Valeur de la donation LERCH : 317 215,91 € (2 080 800 F).

Valeur de la donation DUCROT-GRANDERYE : 4 946,97 € (32 450 F).

## *Contrats - Conventions*

### **20 - Organisation de manifestations diverses - Convention avec le Comité des Fêtes**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- d'adopter la convention cadre avec le Comité des Fêtes relative aux participations de la Ville pour les manifestations «grand public» (affectation ponctuelle de personnel, prise en charge de fournitures, mise à disposition de locaux),

- d'autoriser M. le Maire à signer cette convention et l'avenant 2002,

- d'accorder au Comité des Fêtes une subvention de 45 734 € (299 995,37 F).

Mme PANIER, M. DUMONT, Mme FALCINELLA, M. BAUD au titre du pouvoir de Mme N'MINEJ n'ont pas pris part au vote.

### **21 - Dispositif «A Tire d'Aile» - Bilan des actions du second semestre 2001 et prévisions pour 2002 - Conventions de partenariat - Encaissement et réaffectation de recettes**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le bilan des actions du second semestre 2001 du dispositif «A Tire d'Aile» ainsi que les prévisions pour 2002 et a autorisé M. le Maire à signer les conventions à intervenir avec les partenaires.

### **22 - Immeuble 9, rue du Chapitre à Besançon - Bail au profit de la Ville**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la location d'un appartement pour le Directeur Général des Services au titre d'un logement de fonction pour nécessité absolue de service et a autorisé M. le Maire à signer le bail sur les bases suivantes :

- durée : 6 ans à compter du 2 janvier 2002

- loyer annuel : 12 720 € (83 437,73 F), qui sera révisé chaque année à la date anniversaire du contrat, selon la variation de la moyenne sur quatre trimestres de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

- charges locatives en sus.

### ***Syndicats Mixtes, Syndicats Intercommunaux***

#### **23 - Syndicat Mixte Saône-Doubs - Adhésion de nouvelles collectivités - Modification des statuts - Avis du Conseil Municipal**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé :

- de donner son accord pour l'adhésion du Département des Vosges et de la Communauté de Communes du Jura Dolois au Syndicat Mixte Saône-Doubs,

- d'accepter les clauses et modalités de représentation de chacune de ces Collectivités au Syndicat Mixte.

Mme DAHAN et M. ALAUZET n'ont pas pris part au vote.

#### **24 - Interconnexion du réseau d'eau de la Ville de Besançon et du Syndicat Intercommunal des Eaux du Val de l'Ognon - Convention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la participation de la Ville de Besançon aux travaux réalisés dans ce cadre sur le territoire de la commune (17 900 € soit 117 416,30 F) et a autorisé M. le Maire à signer la convention fixant le prix de cession de l'eau au Syndicat Intercommunal ainsi que son actualisation (tarif identique à celui en vigueur pour la vente en gros aux communes extérieures et syndicat fixé par délibération du 28 juin 2001).

### ***Patrimoine, Travaux***

#### **25 - Chemin de Mazagran - Installation de l'éclairage public - Demande de subvention**

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté ce projet et décidé de solliciter les subventions de l'Etat et du Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs, le financement étant prévu comme suit :

- subvention Etat	13 720 €	(89 997,30 F)
- subvention Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs	12 200 €	(80 026,75 F)
- Part Ville sur BP 2002	14 350 €	(94 129,83 F)
	-----	-----
Total :	40 270 €	(64 153,88 F)

**26 - Plan Lumière -** Mise en valeur des remparts des quais de Strasbourg et Veil Picard -  
Demande de subvention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté ce projet et décidé de solliciter la subvention du Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs, le financement étant prévu ainsi :

- subvention EDF déjà obtenue (programme 2000)	12 000 €	(78 714,84 F)
- subvention demandée au Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs	15 000 €	(98 393,55 F)
- part de la Ville sur BP 2001 reporté sur BP 2002	8 900 €	(58 380,17 F)
	-----	-----
Total TTC :	35 900 €	(235 488,56 F)

***Affaires foncières***

**27 - Acquisition de deux terrains dans le secteur de Port Douvot à M. Larbi LARBI  
DAOUADJI**

Adopté à l'unanimité.

Montant : 2 382,78 € (15 630,01 F) pour 10 ares 42 ca.

**28 - Acquisition d'une maison 2, chemin de la Combe aux Chiens aux Consorts  
JAMEY**

Adopté à l'unanimité.

Montant : 83 846,95 € (550 000 F).

**29 - Aliénation de délaissés 3, chemin du Fort de Rosemont à M. François GEHIN**

Adopté à l'unanimité.

Recette : 1 090,01 € (7 150 F) pour 286 m<sup>2</sup>.

***Environnement***

**30 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement -** Dépôt de fioul -  
Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte des nouvelles mesures de prévention et de protection mises en place par arrêté préfectoral.

**31 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - Société BP France -**  
Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de la mise en place sur le site de trois piézomètres afin de procéder à des analyses, ce dispositif ayant été fixé par arrêté préfectoral.

**32 - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement - Société LU France,**  
rue Jouchoux - Information du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a pris acte de l'autorisation d'exploitation de cette activité délivrée par arrêté préfectoral.

***Divers***

**33 - Dérogation au travail de nuit - SA CRYLA - Avis du Conseil Municipal**

A l'unanimité, deux Conseillers s'étant abstenus, le Conseil Municipal a donné son accord sur cette demande motivée par une croissance importante, des pics d'activités et le passage aux 35 heures.

**34 - Croix du Palais Granvelle - Information de M. le Maire**

M. le Maire a apporté des précisions quant à la décision du Tribunal Administratif condamnant la Ville à l'enlèvement de la croix sur le dôme de Granvelle.

En effet l'étude et les travaux relatifs à ce dossier ont été conduits sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat - Direction Régionale des Affaires Culturelles et sous maîtrise d'oeuvre de M. MORTAMET lié par contrat avec l'Etat. La Ville n'a en fait aucune responsabilité concernant la décision d'ériger une croix sur le dôme du bâtiment.

M. le Maire a donc souhaité que l'Etat s'associe à la Ville pour trouver une solution globale à ce problème.

La séance est levée à 21 heures 55.

Hôtel de Ville, le 21 janvier 2002  
Le Maire,  
Jean-Louis FOUSSERET  
Député du Doubs